

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6eme Etage - Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

W21-832863

195268

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : M045 Société : ROYAL AIR MAROC

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : HABBAT IDRISSE LAILA

Date de naissance : 25/05/1976

Adresse : 10A RESIDENCE ABDALI RUE MABILLOU N°4

NAL FLEURI CASABLANCA

Tél : 06 42 33 29 28 Total des frais engagés : Dhs

PR4FR05/V2/20-10-2023

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. SOULDI MAJAR
Spécialiste en ORL et Chirurgie Cervico-faciale
INPE - 04 18 73 89
Av Stendhal 47 - Maarif - Casablanca
Boite 19 - Maarif - Casablanca
Tél : 05 22 25 20 89

Date de consultation : 16 / 12 / 2023

Nom et prénom du malade : HABBAT IDRISSE LAILA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : MALADIE ORL

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 18 / 12 / 2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

ACCUEIL
18 FEV 2024
MUPRAS

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/02/23		Ande 20	60000	
30/12/23	Colob	6		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

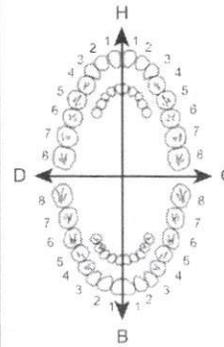
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

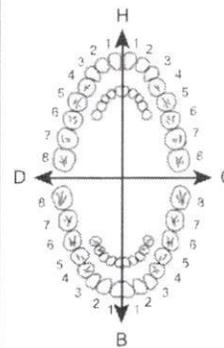
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

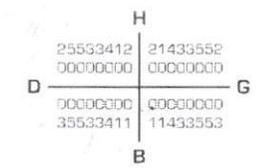
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE



(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	Montant des Honoraires

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. SOULDI Hajar

Spécialiste en ORL et Chirurgie
Cervico-Faciale

Lauréate de la faculté de Médecine de Casa
Ancienne interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca



د. صولدي هاجر

أخصائية في أمراض و جراحة الأذن،
الأنف، الحنجرة، الحلق و الوجه
خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة داخلية سابقة بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

- Surdit  de l'Enfant et de l'Adulte - Acouph nes
- Pathologie de la voix
- Vertige et Troubles de l'Equilibre
- Ronflement - Allergologie
- Explorations et Chirurgie Endoscopiques
- Chirurgie des Amygdales et de la Thyro de (Goitre)

- نقص السمع للصغار و الكبار- طنين الأذن
- اضطراب الصوت
- الدوخة و اضطرابات التوازن
- الشخير - أمراض الحساسية
- الفحص و الجراحة بالمنظار
- جراحة اللوزتين و الغدة الدرقية (الكواتر)

Casablanca le,.....16/12/2023.....

Mme. Laila Habbat idrissi

Audiogramme +
Imp dancem trie

: 600

:

:

:

:

:

Total :

: 600

Dr SOULDI Hajar
Spécialiste en ORL et Chirurgie Cervico - Faciale
INPE - 04 1187386
Bureau 10, Maarif, Casablanca
Avenue Stendhal 47, Medipol Stendhal Etg 4
Tel: 05 22 25 20 89

Dr. SOULDI Hajar

Spécialiste en ORL et Chirurgie Cervico-Faciale

Lauréate de la faculté de Médecine de Casa

Ancienne interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca



د. صولدي هاجر

أخصائية في أمراض و جراحة الأذن، الأنف، الحنجرة، الحلق و الوجه
خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة داخلية سابقة بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

Date création 01/01/0001 00:00

N personnel

Prénom Standalone

Nom

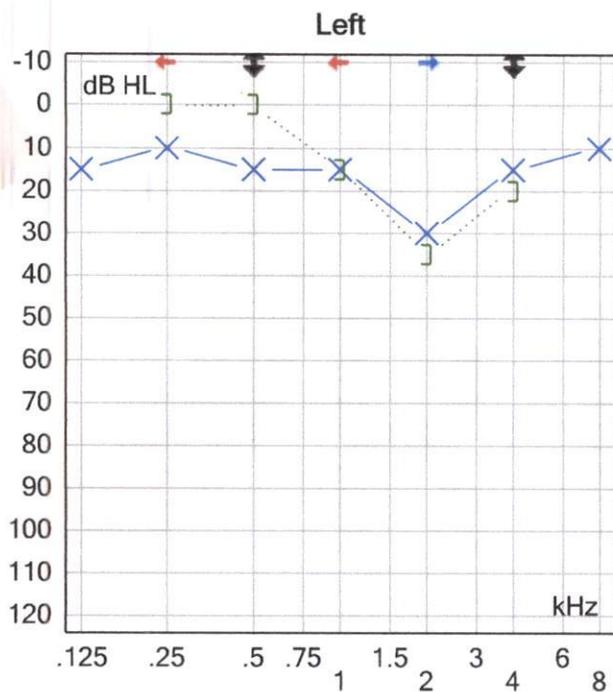
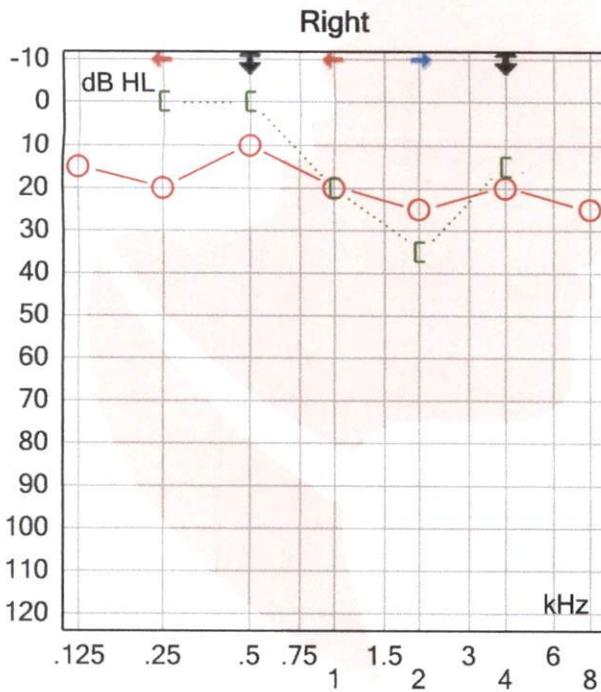
Date de naissance

Laila Habbal
[Signature]



Interacoustics

samedi 16 décembre 2023 10:46



AUD report - no data

Dr. SOULDI Hajar
Spécialiste en ORL et Chirurgie Cervico-Faciale
INPE: 041187386
Medipol Stendhal Etg 4
Avenue Stendhal 47, Maarif, Casablanca
Tel: 05 22 25 20 89

Zalta Basma sur les 2000 Hz

Dr. SOULDI Hajar

Spécialiste en ORL et Chirurgie Cervico-Faciale

Lauréate de la faculté de Médecine de Casa
Ancienne interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca



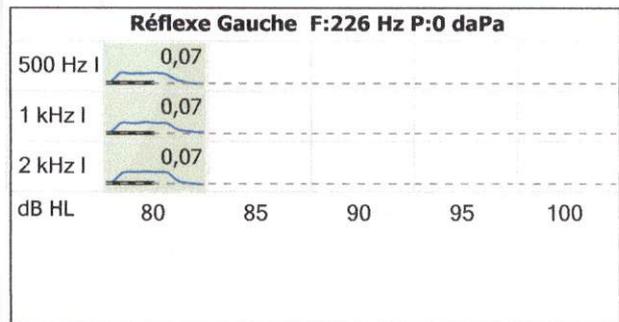
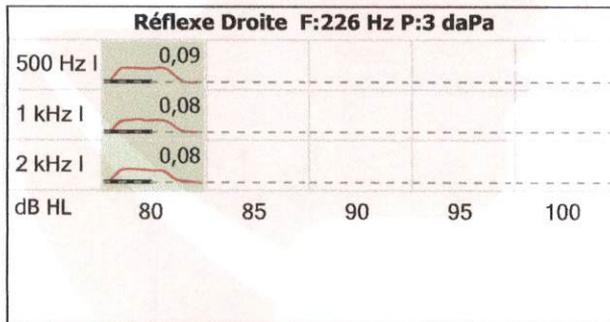
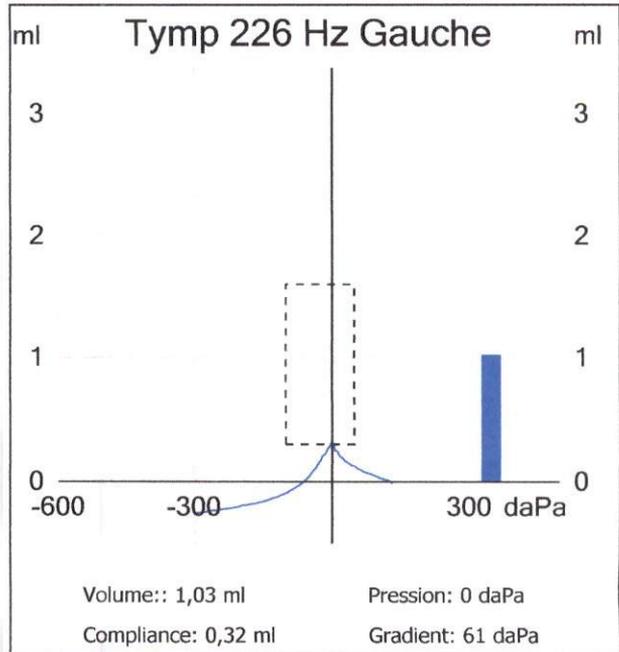
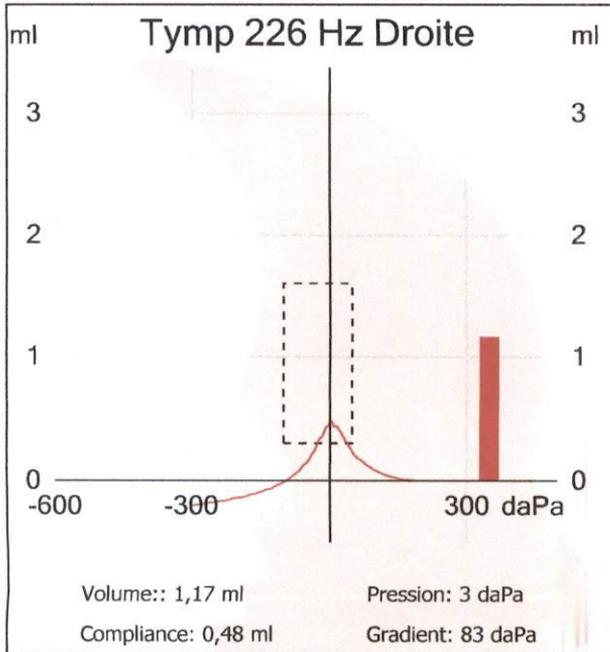
د. صولدي هاجر

أخصائية في أمراض و جراحة الأذن،
الأنف، الحنجرة، الحلق و الوجه
خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة داخلية سابقة بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

Date création	01/01/0001 00:00	Adresse 2	
N personnel		Ville	
Prénom	Standalone	Code postal	
Nom	Y. Souldi	Région	
Date de naissance		Téléphone	
Sexe	F	Portable	
Adresse 1			


Interacoustics

IMP 16/12/2023 10:48



Y. Souldi
Carte
RS ⊕

Y. Souldi
Carte
RS ⊕

Dr. SOULDI Hajar
Spécialiste en ORL et Chirurgie Cervico-Faciale
INPE: 041187386
Stendhal 47, Medipol Stendhal Etg 4
Borj 10, Maarif, Casablanca
05 22 25 20 89

Avenue Stendhal 47. MEDIPOL STENDHAL. Etage 4. Bureau 10. Maarif. Casablanca

Tél.: 05 22 25 20 89

Urgence: 06 65 15 16 11

E-mail: hajarsouldi@gmail.com